

Avis de constitution

SOCIETE « COMPAGNIE DE TRANSPORT MOHAMED TRAORE » en abrégé « CTMT »

Siège ABIDJAN YOPOUGON ANANERAI COOPEC, Lot
225, Ilot 55

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26/05/2025, et enregistrés au CEPICI le 27/05/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COMPAGNIE DE TRANSPORT
MOHAMED TRAORE » en abrégé « CTMT »

Objet : • TRANSPORT DE PERSONNES ET DE
MARCHANDISES
• VENTE DE PIECES D'ETTACHEES DE VEHICULES
• QUINCAILLERIE
• COMMERCE GENERAL
• IMPORT-EXPORT DE MARCHANDISES DIVERSES.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'emprunt de toutes sommes, et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tous ou partie des bien sociaux.

- La prise de participation de la société dans toutes entreprises ou société ivoirienne ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe.

Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilière, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou susceptibles d'en assurer le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON ANANERAI COOPEC, Lot
225, Ilot 55

Dirigeant(s) M TRAORE MOHAMED (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-05778 du 17/06/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°35736/GTCA/RC/2025 du 17/06/2025

